

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 09 décembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT DURABLES - PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ (POPAC) - AVENANT N°2 AU MARCHÉ RELATIF À LA MISSION DE SUIVI ANIMATION D'UN POPAC SUR LA COPROPRIÉTÉ "LES TILLEULS"

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Noémie FERREIRA pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Frédéric NOURRIGEON pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Johann SPITZ pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Florence VILLES pouvoir à Nicolas VIDEAU.

#### Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

#### Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Alain CHAUFFIER, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT DURABLES - PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ (POPAC) - AVENANT N°2 AU MARCHÉ RELATIF À LA MISSION DE SUIVI ANIMATION D'UN POPAC SUR LA COPROPRIÉTÉ "LES TILLEULS"

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 15 novembre 2021, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a décidé d'engager un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) sur la copropriété « Les Tilleuls », à Niort. Ce dispositif est prévu pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2024, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a décidé de prolonger pour une durée d'un an, la convention partenariale POPAC « Les Tilleuls » afin de poursuivre l'accompagnement de la copropriété jusqu'à la réalisation des travaux.

La signature de cet avenant engendre un coût supplémentaire en ingénierie de 16 855 € HT, financé à hauteur de 50% par l'Anah.

Par conséquent, le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial	Montant de l'avenant 2	Montant total après avenant(s)
Montant total HT	76 110 €	16 855 €	92 965 €
TVA 20%	15 222 €	3 371 €	18 593 €
Montant total TTC	91 332 €	20 226 €	111 558 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant et tout autre document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Christian BREMAUD**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**